



PREFET DE L'YONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE sur la commune de LAVAU

LE PUBLIC EST AVERTI QU'EN EXECUTION :

- * du code de l'environnement,
- * de l'arrêté n° PREF-DCPP-SE-2017-0714 du 29 août 2017,

Une enquête publique sera ouverte dans la mairie de LAVAU du lundi 9 octobre 2017 au jeudi 9 novembre 2017 inclus, relative à la demande d'autorisation et de déclaration d'intérêt général au titre de la loi sur l'eau présentée par M. le Maire de LAVAU pour l'aménagement du seuil du barrage de la scierie sis sur le territoire de la commune de LAVAU :

- rubrique 3.1.2.0-2°: installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau, sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 mètres.
- rubrique 3.1.4.0.-2°: consolidation ou protection des berges, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes sur une longueur supérieure ou égale à 20 mètres mais inférieure à 200 mètres.
- rubrique 3.1.5.0.-1°: installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire des frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des bactériens, ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet. Destruction de plus de 200 m² de frayères.

Est désigné M. Christian CHARBONNIERAS en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de demande d'autorisation et de déclaration d'intérêt général et un registre d'enquête, seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du lundi 9 octobre 2017 au jeudi 9 novembre 2017 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance dans la mairie de LAVAU aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie .

Le dossier complet pourra être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques / environnement / installations classées-loi sur l'eau / enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à dispositions du public du 9 octobre 2017 au 9 novembre 2017, à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Service Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.17 ou 03.86.72.79.89.

Pendant le délai de l'enquête, les observations que soulève le projet pourront être :

- soit consignées par les intéressés, directement sur le registre déposé dans la mairie de LAVAU,
- soit adressées au commissaire enquêteur, par courrier, à la mairie de LAVAU,
- soit transmises au Préfet, par voie électronique, à l'adresse suivante :

pref-seuilbarragescierie-lavau@yonne.gouv.fr

(Les observations adressées par courriel seront consultables sur le site Internet suscitée).

Indépendamment des dispositions ci-dessus, M. Christian CHARBONNIERAS, commissaire enquêteur, sera présent à la mairie de LAVAU pour recevoir en personne les observations du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, les :

- lundi 9 octobre 2017 de 15h à 18h
- jeudi 19 octobre 2017 de 14h à 17h
- lundi 30 octobre 2017 de 14h à 17h
- jeudi 9 novembre 2017 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, à la Préfecture de l'Yonne (SERVICE ENVIRONNEMENT) et en mairie de LAVAU, du dossier, du mémoire en réponse du demandeur, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet de la préfecture.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès du pétitionnaire: M. le Maire de Lavau – Mairie - 27 Grande Rue 89170 LAVAU tel : 03.86.74.06.24